

Toulouse, le 01/10/2009

Cher(e) Confrère,

Comme vous le savez sans doute l'un des thèmes principaux du 31ème colloque de Médecine et de Santé au travail sera : « **Prévention des risques psychosociaux et action sur les organisations de travail** ».

En tant que responsables scientifiques de ce thème, il nous a paru important de pouvoir présenter un état des lieux de la façon dont les médecins du travail appréhendent ce sujet. Cela constitue pour nous une condition indispensable pour que ces journées s'ancrent dans les réalités de terrain et que les débats soient utiles pour la pratique.

C'est pourquoi, nous nous permettons de vous solliciter pour répondre à un questionnaire qui portera sur vos expériences, attentes et pratiques dans le domaine de la prévention des risques psychosociaux. Il vous demandera 20 minutes environ pour le renseigner.

La participation de chacun sera utile, y compris si vous éprouvez des difficultés à faire prendre en compte ces risques dans les entreprises que vous suivez.

Si vous ne souhaitez pas participer à cette étude merci de renseigner au moins la page suivante ; ce qui nous permettra d'en recenser les raisons.

Les données feront l'objet d'une analyse dont la restitution respectera votre anonymat.

Veuillez agréer, Chère, Cher Confrère, l'expression de nos sincères salutations.

B. Almudever

D. Chouanière

C. De Clavière

M. Niezborala



Je suis d'accord pour participer à cette étude (dans ce cas, le questionnaire commence à la page suivante)

Je ne suis pas d'accord pour participer à cette étude. Dans ce cas, merci de bien vouloir nous dire pourquoi et de nous envoyer au moins la réponse à cette question. (plusieurs réponses possibles)

parce que le thème des risques psychosociaux ne m'intéresse pas

parce que je n'ai pas mené d'action dans ce domaine

parce que je ne suis pas confronté(e) dans ma pratique à ce type de risques

parce que je débute dans le métier

parce que je manque de temps

pour d'autres raisons :

Le questionnaire une fois complété est à adresser à :

Dr. Michel Niezborala
AMST
9 rue du Dr. Delherm
31300 Toulouse

1. Données socio-démographiques

1.1. Etes-vous ? Une femme Un homme

1.2. Quel est votre âge ? Moins de 35 ans De 35 à 44 ans De 45 à 54 ans 55 ans et plus

2. Activité professionnelle

2.1. Dans quelle région exercez-vous ?

Alsace <input type="checkbox"/>	Ile de France <input type="checkbox"/>	Picardie <input type="checkbox"/>
Aquitaine <input type="checkbox"/>	Languedoc-Roussillon <input type="checkbox"/>	Poitou-Charentes <input type="checkbox"/>
Auvergne <input type="checkbox"/>	Limousin <input type="checkbox"/>	PACA <input type="checkbox"/>
Bourgogne <input type="checkbox"/>	Lorraine <input type="checkbox"/>	Rhône-Alpes <input type="checkbox"/>
Bretagne <input type="checkbox"/>	Midi-Pyrénées <input type="checkbox"/>	Guyane <input type="checkbox"/>
Centre <input type="checkbox"/>	Nord-Pas-de Calais <input type="checkbox"/>	Guadeloupe <input type="checkbox"/>
Champagne-Ardenne <input type="checkbox"/>	Basse-Normandie <input type="checkbox"/>	Martinique <input type="checkbox"/>
Corse <input type="checkbox"/>	Haute-Normandie <input type="checkbox"/>	Réunion <input type="checkbox"/>
Franche-Comté <input type="checkbox"/>	Pays de la Loire <input type="checkbox"/>	TOM <input type="checkbox"/>

2.2. Depuis quelle année exercez-vous comme médecin du travail ? 19

2.3. Quel est actuellement votre temps de travail ? Temps complet Temps partiel

Si temps partiel, combien d'heures de travail par semaine cela représente t'il ? heures/semaine

2.4. Dans quel type de service exercez-vous ?

Service inter généraliste <input type="checkbox"/>	Service autonome fonction publique hospitalière <input type="checkbox"/>
Service inter du bâtiment <input type="checkbox"/>	Service autonome fonction publique territoriale <input type="checkbox"/>
Service autonome entreprise privée <input type="checkbox"/>	Service autonome fonction publique d'état <input type="checkbox"/>
Autre <input type="checkbox"/>	

Si autre préciser :

2.5. Combien de salariés avez-vous en charge ?

Moins de 1000 De 1000 à 1499 De 1500 à 1999 De 2000 à 2499

De 2500 à 2999 De 3000 à 3499 3500 et plus

2.6. Combien d'entreprises avez-vous en charge ?

Une De 2 à 10 De 11 à 50 De 51 à 100

De 101 à 200 De 201 à 300 De 301 à 450 plus de 450

2.7. Quel est le principal ou quels sont les 3 principaux secteurs d'activités qu'elle(s) recouvre(nt) ?

Agriculture <input type="checkbox"/>	Mines et carrières <input type="checkbox"/>	Industrie <input type="checkbox"/>	Transports <input type="checkbox"/>
BTP <input type="checkbox"/>	Commerce <input type="checkbox"/>	Energie <input type="checkbox"/>	
Banque, Assurance <input type="checkbox"/>	Tertiaire, Services <input type="checkbox"/>	Santé, Social <input type="checkbox"/>	
Fonction publique <input type="checkbox"/>	Artisanat <input type="checkbox"/>	Hôtellerie, restauration <input type="checkbox"/>	

2.8. Dans votre activité professionnelle actuelle quel est le type de risques professionnels auquel vous êtes prioritairement confronté(e) ?

Biologiques Chimiques Psychosociaux
 Physiques Autre risque

3. Formation

3.1. Quelle voie de formation avez-vous suivie pour devenir médecin du travail ?

CES
 Internat concours classique
 Internat européen
 Autre
 Préciser :

En quelle année avez-vous été diplômé(e) en médecine du travail ?

3.2. Cette formation initiale comportait-elle des modules sur les risques psychosociaux ?

Non Oui Si oui, merci de compléter le tableau ci-dessous :

Type de formation	Oui (cocher)	Quelle année environ ?	Dans quelle faculté?	Adaptée.ou utile pour l'action en entreprise (Oui/ En partie/ Non)
Physiologie du stress				
Gestion du stress				
Psychologie clinique				
Psychologie sociale				
Psychologie du travail				
Psychodynamique ou clinique médicale du travail				
Ergonomie				
Autre 1 (préciser)				
Autre 2 (préciser)				
Autre 3 (préciser)				

3.3. Depuis votre formation initiale, vous êtes vous perfectionné sur ce thème ?

Oui Non Si oui, merci de compléter le tableau ci-dessous :

Type de formation	Oui (cocher)	Adaptée ou utile pour l'action en entreprise (Oui/ En partie/ Non)	Type de formation	Oui (cocher)	Adaptée ou utile pour l'action en entreprise (Oui/ En partie/ Non)
Physiologie du stress			Psychologie du travail		
Gestion du stress			Ergonomie		
Psychologie clinique			Autre 1 (préciser)		
Psychologie sociale			Autre 2 (préciser)		
Psychodynamique ou clinique médicale du travail			Autre 3 (préciser)		

4. Pratique Professionnelle

4.1. Abordez-vous avec vos salariés le thème des risques psychosociaux lors des visites médicales périodiques ?

- Systématiquement
- Suivant le contexte de l'entreprise
- Seulement quand le salarié m'en parle
- Rarement ou jamais
- Autre

Si autre, Préciser :

4.2. . En général, comment abordez-vous le sujet avec les salariés ? (multicochage possible)

- En interrogeant le vécu du travail
- En cherchant des symptômes de la sphère neuropsychique
- En cherchant des signes de somatisation
- Autre

Si autre, Préciser :

4.3. . Si vous abordez rarement le sujet lors de la consultation, quelle(s) en est (sont) les raison(s) ? (multicochage possible)

- D'autres risques me semblent plus importants dans mes entreprises
- Par manque de temps
- Je ne me sens pas suffisamment compétent
- Autre

Si autre, Préciser

4.3.1 Si vous ne vous sentez pas suffisamment compétent, est ce par ce que :

- J'ai du mal à déterminer si les problèmes sont en lien avec le travail
- Je me sens démun(e) et impuissant(e) face à la souffrance exprimée
- Il m'est difficile de faire la part du vrai et du faux dans les déclarations des salariés
- Autre
- Si autre, Préciser :

4.4. Habituellement comment authentifiez-vous que la souffrance exprimée par un salarié est en lien avec le travail ?
(multicochage possible)

- Grâce à mon expertise clinique
- Par ma connaissance de l'entreprise liée à mon ancienneté
- En interrogeant individuellement certaines personnes de confiance dans l'entreprise
- Grâce à ma participation aux réunions du CHSCT ou à des rencontres systématiques avec des DP
- Grâce à mes contacts avec les RH ou un responsable de l'entreprise
- Si d'autres salariés tiennent le même discours sur les conditions de travail dans l'entreprise
- En confrontant mon point de vue avec des collègues plus qualifiés sur ces risques
- En demandant l'avis d'un spécialiste

4.4.1. Si vous recourez à l'avis d'un spécialiste, travaillez-vous préférentiellement avec ?

- Un psychiatre libéral ou hospitalier
- Un psychologue libéral ou hospitalier
- Un IPRP spécialisé (psycho ergonome, psychologue du travail...) :
 - Travaillant dans mon service
 - Travaillant dans une structure liée par convention à mon service
 - A la consultation de pathologie professionnelle sur la souffrance
 - Autre
 - Si autre, Préciser :

4.5. Face à la souffrance d'un salarié qui ne vous paraît **pas être d'origine professionnelle**, quels sont vos 3 comportements les plus fréquents ?

- Proposer une inaptitude temporaire
- Proposer une restriction d'aptitude ou un aménagement de poste
- Donner des conseils en gestion du stress, relaxation...
- Proposer une formation type affirmation de soi, gestion du temps...
- Adresser la personne à son généraliste
- Adresser la personne à un psychiatre traitant
- Adresser la personne à un psychologue traitant
- Adresser la personne à une assistante sociale
- Adresser la personne à un autre praticien
- Dans ce cas, préciser de quelle formation :
- En parler avec un membre de la hiérarchie
- En parler avec un représentant du personnel

4.6. Face à la souffrance d'un salarié qui vous paraît être d'origine professionnelle,

quels sont vos 3 comportements les plus fréquents ?

- Proposer une inaptitude temporaire
- Proposer une restriction d'aptitude ou un aménagement de poste
- Donner des conseils en gestion du stress, relaxation...
- Proposer une formation type affirmation de soi, gestion du temps...
- Adresser la personne à son généraliste
- Adresser la personne à un psychiatre ou un psychologue traitant
- Adresser la personne à une assistante sociale
- Adresser la personne à un autre praticien

Dans ce cas, préciser de quelle formation :

- En parler avec un membre de la hiérarchie
- En parler avec un représentant du personnel
- Réaliser une analyse de l'activité (étude du poste)
- Rechercher si le problème est collectif
- Proposer l'intervention d'un IPRP

4.6.1. Si oui, de quelle spécialité :

4.6.2. Si oui, employé par quelle structure :

- Mon service
- Une structure liée par convention à mon service
- Un libéral non conventionné par mon service
- Autre (préciser)

4.7. Depuis le début de votre exercice, est-ce que vos pratiques dans la prise en charge individuelle des salariés confrontés à des problèmes psychosociaux ont changé ?

Oui Non

4.7.1. Si oui, en quoi ont-elles changé ? (multicochage possible)

- J'aborde plus systématiquement la question lors des consultations
- J'interroge plus précisément sur le vécu du travail
- J'arrive mieux à distinguer les problèmes en rapport avec le travail
- Je fais plus le lien entre l'organisation de l'entreprise et les plaintes du salarié
- La conduite à tenir me paraît plus claire
- Je fais plus souvent des restrictions d'aptitude
- J'arrive plus facilement à en parler avec les RH, la direction ou des personnes clés de l'entreprise quand je pense que c'est nécessaire
- Je sais mieux utiliser les autres compétences disponibles (consultation souffrance au travail, médecins généralistes et spécialistes traitants, IPRP...)
- Autre

Si autre, préciser :

4.8. Dans les deux dernières années, avez-vous alerté des responsables (directeur, responsable RH, chef de service, etc.) sur l'existence ou la suspicion de risques psychosociaux dans leur entreprise?

Oui Non

4.8.1. Si oui, combien d'entreprises cela concerne approximativement ? Environ entreprises

4.8.2. Si oui, quelles ont été les 3 facteurs déclenchant les plus fréquents de cette(ces) alerte(s) ?

Au moins un cas avéré de souffrance au travail ou de harcèlement

Un accident du travail en lien direct avec les risques psychosociaux

L'augmentation des plaintes lors des consultations

L'augmentation des TMS ou des questions liés au vieillissement

Plusieurs restrictions d'aptitude

Des conflits dans l'entreprise

L'augmentation des AT ou de l'absentéisme ou du turn-over

Un changement dans l'entreprise (réorganisation, restructuration...)

4.8.3. Si oui, quelle ont été les 3 modalités les plus fréquentes de cette(ces) alerte(s) ?

J'ai pris rendez-vous avec un responsable de l'entreprise

J'ai écrit au responsable de l'entreprise

Je suis venu(e) dans l'entreprise pour réaliser la fiche d'entreprise

J'ai réalisé une analyse de l'activité dans le secteur concerné

J'en ai parlé au CHSCT

J'ai alerté l'inspection du travail

J'ai alerté la CRAM

4.8.4. Si oui, qu'avez-vous proposé le plus souvent à l'entreprise (merci de cocher 3 réponses au plus) ?

D'évaluer le risque dans le cadre général du DU

La mise en place d'une démarche projet spécifique

De solliciter le CHSCT

Une étude ergonomique

L'intervention d'un psychologue du travail

La réalisation d'une enquête épidémiologique

La formation du management à la prise en compte du stress

Une démarche en psychodynamique

La mise en place d'un programme de gestion du stress

Des mesures type « ticket psy »

Un changement d'organisation ou d'outils

Autre 1 Préciser :

Autre 2 Préciser :

4.8.5. Si oui, quels ont été la (les) réaction(s) les plus fréquentes de votre (vos) interlocuteur(s) (merci de cocher 3 réponses au plus)

Il m'a écouté poliment mais il n'a rien fait ensuite

Il a nié le problème

Il m'a reproché de prendre fait et cause pour les salariés

Il a eu le sentiment que je l'attaquais personnellement

Il a suivi mes conseils

Il a pris en compte mon alerte mais il a traité le problème avec une

autre méthode que celle que je lui avais proposée

Autre

Si autre, préciser :

4.8.6. Pensez vous que votre(vos) alerte(s) a(ont) permis au final d'améliorer (ou d'éviter une dégradation plus importante de) la situation ?

Très souvent Assez souvent Rarement Jamais

4.8.7. Pensez-vous avoir eu les ressources (temps, compétences...) vous permettant d'aider l'(les) entreprise(s) à traiter le problème ?

J'ai eu le temps et les compétences

Je n'ai pas eu le temps

Je n'ai pas eu les compétences

4.8.8. Si vous n'avez pas eu le temps ou les compétences, ces ressources existent-elles dans votre SST ?

Oui Non

Si oui, y avez-vous eu recours ?

Très souvent Assez souvent Rarement Jamais

4.9. Ces deux dernières années, avez-vous été spontanément sollicité(e) par des entreprises sur ce sujet (sans que vous ayez déclenché une alerte) ?

Jamais Une fois De 2 à 5 fois De 6 à 10 fois plus de 10 fois

4.9.1. Si cela vous est arrivé, quels ont été les 3 facteurs déclenchant les plus fréquents ?

Une volonté de l'entreprise d'améliorer le bien-être au travail a priori sans déclencheur particulier

Une volonté de l'entreprise d'anticiper les problèmes face à des changements futurs (restructurations, licenciement, fusion, etc.)

La réalisation du DU

Une demande des représentants du personnel ou du CHSCT

Une demande de l'inspection du travail ou de la CRAM

L'augmentation des problèmes d'aptitude

L'augmentation de l'absentéisme, des AT, du turn-over

L'augmentation des problèmes relationnels

Un évènement traumatisant (suicide, agression, acte violent...)

Une obligation émanant des hautes directions pour tous les établissements d'un groupe national ou multinational

La volonté d'améliorer la qualité des produits ou des services

Autre 1 (préciser)

Autre 2 (préciser)

4.9.2. Si cela est arrivé, qu'attendaient les entreprises de votre part (merci de cocher 3 réponses au plus) ?

Un conseil méthodologique, des informations

Un rôle d'animation ou de coordination de la démarche

Votre implication directe dans l'analyse et le choix de solutions

Votre implication directe dans la mise en place de certaines solutions

Dans ce cas, pour quelle(s) solution(s) ?

Dépister et/ou orienter les salariés en souffrance

Des séances d'information collectives sur le stress et sa gestion

Le recueil d'indicateurs collectifs à l'occasion des visites médicales

Jouer un rôle de médiateur ou d'expert dans la négociation des plans d'actions avec les représentants du personnel

Faire des cours de relaxation, de gestion du stress...

Autre : (préciser)

4.9.3. Au final, sur quoi ont débouché le plus souvent ces démarches mises en place suite à une demande de l'entreprise (merci de cocher 3 réponses au plus) ?

- Une modification de l'organisation
- Une modification des méthodes de travail
- Une amélioration de la communication interne, une clarification des objectifs
- Une modification de l'organisation favorisant l'entraide entre collègues
- Une amélioration des offres de formation de la part de l'entreprise
- Une amélioration de la reconnaissance du travail des salariés
- Des consignes ou une formation pour les managers
- La mise en place de formations pour le personnel
- La mise en place d'une cellule d'écoute
- La mise en place d'un dispositif de suivi d'indicateurs
- Des mesures d'aide au salarié type « ticket psy »
- Une reconnaissance de ce risque en tant que risque à part entière
- Une facilitation du dialogue social
- Une amélioration de l'image du médecin et des SST
- Sur rien ou presque
- Sur une dégradation du climat social
- Sur une dégradation de l'image du médecin ou du SST
- Autre 1 Préciser :
- Autre 2 Préciser :

4.10. Au cours des deux dernières années, vous est-il arrivé d'apprendre qu'une action de prévention des risques psychosociaux (gestion individuelle du stress, plan d'action collective, formation des cadres, etc.) allait être ou avait été mise en place dans l'une de vos entreprises sans que vous ayez été consulté(e) ?

Jamais Une fois de 2 à 5 fois De 6 à 10 fois Plus de 10 fois

4.10.1. Si cela vous est arrivé, s'agissait-il plutôt :

D'actions de prévention individuelle D'actions de prévention collective

4.11. Depuis le début de votre exercice, est-ce que vos pratiques dans la prise en charge **collective** des risques psychosociaux ont changé ?

Non Oui Si oui, en quoi ont-elles changé ? (Multicochage possible)

- J'arrive à mieux sensibiliser l'employeur sur le sujet
- Je travaille maintenant en pluridisciplinarité sur le sujet
- J'ai amélioré mon niveau de connaissance ce qui me rend plus efficace
- J'ai une vision plus claire de la façon dont le sujet doit être traité
- Je suis plus à l'écoute des préoccupations des employeurs
- Je suis plus à l'écoute de la façon dont collectivement, les salariés vivent leur travail
- Je suis plus attentif aux changements survenant dans l'entreprise
- Je sais mieux utiliser les autres compétences disponibles (ergonome, psychologues, épidémiologistes)
- Autre

Si autre, préciser :

4.12. Depuis le début de votre exercice, est-ce que les pratiques **des entreprises** dans la prise en charge des risques psychosociaux ont changé ?

Non Oui Si oui, en quoi ont-elles changé ? (multicochage possible)

- Il est plus facile de leur parler de ces risques
- Elles sont plus demandeuses de conseil sur ce sujet
- Elles admettent plus facilement la dimension collective de ces risques
- Elles sont plus conscientes du risque juridique lié à la non prise en compte des RPS
- Elles les intègrent souvent dans leur démarche d'évaluation
- Elles essaient de se créer des indicateurs permettant un suivi dans le temps
- Elles ont mis en place des formations type gestion du stress, affirmation de soi
- Elles sensibilisent plus souvent l'encadrement à ces risques
- Elles veillent plus à améliorer leur communication interne
- Pour traiter ces risques, elles impliquent plus souvent les représentants du personnel
- Ces risques sont plus souvent pris en compte dans leurs choix stratégiques
- Celles qui ont fait leur évaluation, mettent souvent en place des mesures de prévention collectives et organisationnelles
- Autre

Si autre, préciser :

4.13. Votre dossier médical actuel, vous permet-il de faire facilement une synthèse de vos consultations sur la question des RPS ?

Oui Non

Si non pourquoi ?.....
.....
.....

5. Attentes

Quelles sont vos attentes pour améliorer votre pratique de prévention dans le domaine des RPS ?

5.1. Vis à vis de la prise en charge d'un salarié en souffrance en termes de formation, de référent, de réseau, etc.

5.2. Vis à vis d'une action de prévention collective en termes de formation, de référent, de réseau, etc.

6. Autres remarques, questions, souhaits, etc.

- Merci de votre participation –

Rendez-vous à Toulouse en juin 2010 !